



RECOMMANDATIONS AUX LOCATAIRES POUR LA REMISE DE LEUR APPARTEMENT

Mesdames, Messieurs,

Le but de cette circulaire est d'attirer l'attention de chaque locataire sortant sur la qualité des nettoyages à entreprendre afin que les appartements soient remis entièrement vides et dans un état de propreté irréprochable.

Aussi et en vue de vous faciliter la tâche et d'éviter ainsi toute complication lors de l'état des lieux, nous vous recommandons de bien vouloir effectuer les travaux suivants :

TOUS LES SOLS

- Carrelages : dégraisser, récurer (y compris toutes faïences murales et l'ensemble des joints ciment).
- Parquets non imprégnés : encaustiquer.
- Parquets imprégnés : passer une patte humide.

TOUS LES MURS

- Peinture émail : lessivage.
- Dispersion : dépoussiérage.
- Tampons si pas nombreux : masticages et retouches peinture.
si nombreux : masticages, peinture de la paroi (ou des parois) concernée(s) dans les règles de l'art.
- Clous, scotch : déposer, masticages si nécessaire.

TOUS LES PLAFONDS

- Peinture émail : lessivage.
- Dispersion : dépoussiérage.

BOISERIES

- Au complet, soit portes, dessus des portes, montants des portes, intérieur et extérieur des armoires et encadrement des fenêtres.

FENETRES

- Si elles sont doubles, elles doivent être ouvertes et nettoyées sur les quatre faces.

RADIATEURS

- Dépoussiérer et nettoyer

TUYAUX APPARENTS

- Nettoyer.

MOQUETTES

- Passer l'aspirateur et shampooiner.

CUISINE

- Dégraisser et laver les faïences murales
- Nettoyage complet (four compris) de la cuisinière.
- Nettoyage complet du frigo.
- Nettoyage complet de la hotte y compris remplacement du ou des filtres (filtre natte et filtre à charbon actif).
- Nettoyage complet de tout autre appareil ménager.
- Nettoyage, lessivage des intérieurs d'armoires et buffets.

BAINS – LAVABO - WC

- Détartrage des robinets et des brises-jets.
- Contrôler l'état des flexibles, les remplacer si nécessaire.
- Enlever le calcaire.

PRISES ET INTERRUPTEURS

- Les nettoyer et les remplacer si endommagés.

GLOBES ET NEONS

- Nettoyer l'intérieur et l'extérieur

BALCON

- Balayer et récurer

STORES ET VOLETS

- Nettoyer l'intérieur et l'extérieur

TOILE DE TENTE

- Nettoyer

CAVE ET GALETAS

- Vider, balayer

GARAGE

- Vider, balayer.

ENLEVER LES AUTOCOLLANTS ET LES POSTERS

**SELON LES REGLES ET USAGES LOCATIFS,
LES SANGLES DE STORES ET L'ENTRETIEN DES JOINTS DE ROBINETS SONT A LA
CHARGE DES LOCATAIRES.**

Références utiles : CO, art. 267 al 1
RULV, lettre D, art 37 « Remise des locaux » et 38 « Remise des clés »

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à la présente circulaire et des bons soins que vous consentirez au respect de ces recommandations.